

Les Ludophiles d'Asnières et d'ailleurs

Réunion du Conseil d'administration du 3 décembre 2017

Procès-verbal

1. Élection des membres du bureau

1.1 Président : Sylvain Laroche est réélu président pour le mandat 2017 – 2018

Sa fonction : il est le représentant légal de l'association et a le pouvoir de signer des contrats ainsi que d'introduire des actions en justice si nécessaire. Il a aussi accès aux comptes de l'association.

1.2 Trésorier : Frédéric Montagnat est réélu trésorier pour le mandat 2017 - 2018

Sa fonction : il dispose, avec le président, de la signature sur les comptes bancaires de l'association. Il effectue les paiements, recouvre les recettes et, à ce titre, il fait fonctionner les comptes de l'association et est responsable de leur tenue.

1.3 Secrétaire : l'association n'aura pas de secrétaire pour la saison 2017 – 2018

1.4 Vice-président : Yoshihiro Kon-Sharp est élu vice-président pour le mandat 2017 - 2018

Dans l'optique de garder un président Asniérois et afin d'avoir une période de transition, il épaulera le président dans sa fonction durant le mandat 2017 - 2018. Le poste de secrétaire étant vacant, il est essentiellement chargé de la tenue des différents registres de l'association, de la rédaction des procès-verbaux des assemblées et conseils d'administration qu'il signe afin de les certifier conformes.

2. Vote pour la durée des mandats du conseil d'administration

Les statuts actuels demandent un renouvellement du conseil d'administration par tiers chaque année. Par conséquent les mandats du conseil d'administration ont été votés comme suit :

- Frédéric Montagnat, 1 an
- Sylvain Laroche, 1 an
- Bertrand Lafougère, 2 ans
- Stéphane Betouille, 3 ans
- Yoshihiro Kon-Sharp, 3 ans

Nous avons aussi convenus que nous proposerons lors de la prochaine assemblée générale (AG), une modification des statuts comprenant les points suivants :

- Renouvellement annuel de tous les membres du conseil d'administration

3. Fonctions des membres du bureau et du conseil d'administration

3.1 Communication avec la mairie

Le président reste le contact privilégié avec la mairie. Par conséquent, Sylvain Laroche et Yoshihiro Kon-Sharp s'occupent de la communication avec la mairie et du suivi des sujets à traiter avec celle-ci.

3.2 Gestion des inscriptions

La gestion des inscriptions sera centralisée par Stéphane Betouille.

Nous proposerons à l'AG que certains membres actifs puissent récupérer les demandes d'inscription. À ce jour nous pensons demander à Emmanuel Binder, Sylvain Gourgeon, Olivier Gouret et Vincent Courtois, afin de couvrir le manque de permanence du samedi.

À ce jour, nous n'avons que 18 inscrits à l'association des Ludophiles d'Asnières et d'ailleurs pour cette saison 2017 – 2018 contre 38 l'an dernier. La liste des inscrits est indiquée au point 6.5.

3.3 Maintenance des outils informatiques

Bertrand Lafougère est responsable de la maintenance des outils informatiques de l'association, Frédéric Montagnat sera son suppléant. Ils veilleront au bon fonctionnement des outils informatiques et seront les référents pour tout problème lié à ceux-ci.

3.4 Proposer à l'AG l'extension des rôles dans l'association

Afin de faciliter l'animation et la création de contenu sur le site de l'association (WordPress), nous donnerons par défaut le rôle de rédacteur aux membres de l'association sur notre site internet. Cependant le rôle d'éditeur reste à ce jour limité aux membres du conseil d'administration, bien que nous réfléchissons à étendre ce rôle à certains membres actifs souhaitant s'investir.

4. Communications

4.1 Courriel aux contacts du forum des associations 2017

Frédéric mettra à jour la liste de diffusion en supprimant les personnes déjà inscrites.

Envoyer un courriel en reprenant le message proposé par Bertrand.

Il serait bien d'inclure un point sur les jeux auxquels nous avons joués cette saison et de faire un courriel similaire ciblant les anciens membres.

4.2 Outils de communication avec les membres de l'association

L'e-mail (courriel) reste le canal principal de communication avec les membres de l'association.

Afin d'avoir aussi un outil de communication instantané, nous proposerons l'utilisation de de « Discord ». Ce dernier permet de gérer plusieurs canaux, il est disponible sur PC et mobile (Android, Iphone, WindowsPhone).

Cependant, nous devons créer un manuel utilisateur afin de motiver les membres à utiliser ce moyen de communication.

Il a été soumis comme idée de créer une charte de communication.

4.2.1 Réseaux sociaux

- **Twitter** : Bertrand se chargera d'animer Twitter (Utilisation de plug-in pour automatiser l'envoi des messages). L'utilisation des @ sur Twitter donne de la visibilité à l'association.
- **Facebook** : Nous utiliserons un plug-in pour relayer les informations du site automatiquement sur Facebook, mais en plus Armande Bessire s'occupera d'animer la page.
- **Instagram** : Pour l'instant, nous n'avons pas trouvé nécessaire de créer un compte Instagram.
- **Youtube** : À ce jour nous n'avons pas les ressources ou les contenus nécessaires (vidéo de règles, vidéo d'une partie etc.) pour créer une page Youtube. Bernard propose en revanche l'utilisation de Péricope si nous souhaitons faire un peu de contenu vidéo.

4.2.3 Sites phares

- TricTrac est le site de référence en matière de jeu de plateau en France. Bertrand se chargera de mettre à jour le compte TricTrac. Nous demanderons à Emmanuel Binder s'il peut parler de notre association dans ses comptes-rendus de partie sur TricTrac.
- BoardGameGeek (BGG), Frédéric mettra à jour notre ludothèque sur ce site, mais nous n'utiliserons pas les autres outils et fonctions du site BGG.

4.2.3. Refonte légère du site web WordPress

- Changement du logo, des polices, des couleurs et application d'un effet plus « flat design » au site internet (WordPress). Bertrand et Yoshi se chargeront de ce sujet.

4.2.4 Hébergement du site internet

Le site internet et nos bases de données sont actuellement hébergés gratuitement chez notre trésorier Frédéric Montagnat. Suite au déménagement de Frédéric, il est nécessaire de changer d'hébergement pour le site internet. Frédéric et Bertrand se chargeront du transfert. À noter que cela générera des frais de fonctionnement d'environ 5 à 8 € par mois (soit maximum 96 €).

4.2.5. Contenus et diffusion

Dans l'immédiat des comptes-rendus brefs suffisent : jeux, nombre de joueurs, scores et photos. Pour les comptes-rendus plus détaillés, nous demanderons à Emmanuel Binder s'il accepte que nous relayions ses comptes-rendus de TricTrac.

Note : Pour les comptes-rendus du site, nous mettrons un plug-in pour automatiquement envoyer un e-mail aux membres de la liste de diffusion une fois le contenu publié. Pour l'instant nous devons continuer à le faire manuellement.

Demander aux membres de fournir un bref compte-rendu et une ou plusieurs photos via Discord.

4.2.6. À quoi jouons-nous ?

Dans l'immédiat nous allons tester Discord pour que les membres puissent échanger sur les jeux auxquels ils souhaitent jouer.

4.2.7 À quoi avons-nous joué ?

Faire un rapport trimestriel à l'aide des comptes-rendus de partie et du registre des emprunts.

4.5 Réunion et discussion entre membres du CA

Ce point n'a pas été clairement abordé lors de la réunion.

Les statuts nous demandent quatre réunions par an, dans l'immédiat nous tenterons d'en faire un minimum de deux par an.

Pour certains sujets, nous établirons des groupes de travail comme cela avait été fait pour le forum des associations, et Discord reste disponible pour toute réunion « en ligne ».

4.6 Discussion entre les Ludophiles

Nous sommes tous d'accord pour ne pas légiférer sur les méthodes de communication entre les membres.

Cependant, nous mettrons à disposition un canal sur Discord pour que les membres puissent échanger.

4.7 Changement du nom de l'association

Deux membres du CA n'aiment pas le nom de l'association, deux sont indifférents et un l'apprécie.

Après délibération, nous avons convenus de ne pas changer dans l'immédiat le nom de l'association car cela a un impact sur les statuts et demande beaucoup de modifications administratives.

Nous nous sommes cependant mis d'accord pour chercher des idées de nom à proposer lors de la prochaine réunion.

4.8 Changement du logo

Nous avons tous regardé les propositions de logos faites par Morgane Bignion, et nous nous sommes accordés pour retravailler la proposition 5 comme suit :

- Retirer le texte
- Rendre le logo plus « flat-design »
- Attention à ne pas utiliser de meeples orange, connoté « Philibert »

Nous aimerions avoir des versions différentes afin de comparer :

- Une version avec juste un meeples à la place du bateau et du meeples
- Une version avec juste un bateau à la place du bateau et du meeples
- Des versions avec des variantes de couleurs



5. Point sur les dossiers avec la mairie

5.1 Demande de salle pour les vacances scolaires

Toutes les demandes ont été faites jusqu'aux vacances de Pâques.
Il reste la demande à faire pour le mois de juillet.

5.2 Armoire de la Salle 1 à vider

Nous devons récupérer l'armoire 14 (double) en salle 5, afin de vider notre armoire 2 en salle 1. Ce qui fera que nous disposerons des armoires 8 et 14 en salle 5 et que notre ludothèque sera regroupée en une seule salle.

Màj : le 6 décembre 2017, nous avons procédé au déménagement de l'armoire 2 en salle 1 à l'armoire 14 en salle 5.

5.3 Liste des prochaines demandes à la mairie

- **Forum des associations** : en attente de l'e-mail qui arrive en général **début mai**
- **Demande de salle pour 2018 – 2019** : voir convention de mise à disposition des locaux de la mairie d'Asnières-sur-Seine
- **Demander la salle 5 pour les mercredis** afin d'avoir les armoires à disposition

6. Autres sujets

6.1 Cotisations

Il faudra faire valider à l'AG le passage de la cotisation à 25 € et la suppression des 5 € supplémentaires pour emprunter les jeux. Le chèque de caution est cependant maintenu.

6.2 Les événements

- Proposer des dimanches ludiques
- Essayer une session spéciale famille
- Participer à la brocante d'Asnières-sur-Seine pour vendre nos surplus de jeux et en profiter pour faire la promotion de l'association (voir avec la mairie)

6.3 Propositions

- Stéphane propose de proposer des encas et/ou boissons lors de sessions jeux. Le CA est d'accord mais il faut vérifier auprès de la mairie si nous pouvons faire cela dans la salle.

6.4 Procès-verbaux

Les procès-verbaux seront mis à la disposition des personnes connectées sur notre site internet WordPress. (Faire un PV plus digeste avec les points importants pour les membres.)

Note : la mairie d'Asnières-sur-Seine nous demande un rapport d'AG annuel, ainsi qu'un point sur notre nombre d'adhérents et le nombre d'Asniérois membres de l'association.

6.5 Liste des membres

Membres inscrits au 3 décembre 2017.

- Armande Bessire
- Stéphane Betoulle (chèque de caution déposé)
- Emmanuel Binder
- Béatrice Collet
- Vincent Courtois
- Christophe Dolimont
- Sylvain Duvina
- Sylvain Gourgeon
- Yoshihiro Kon-Sharp (chèque de caution déposé)
- Bertrand Lafougère
- Sylvain Laroche (chèque de caution déposé)
- Simon Le Maréchal
- Frédéric Montagnat
- Pham Son
- Florence Sarret
- Paul Sarret
- Vincent Ricordeau
- Anne Yribarren-Gravel

Nous savons que les membres suivants sont déjà venus plusieurs fois mais ne sont pas encore inscrits :

- Guillaume Machin
- Damien Hubert (inscrit le 6 décembre 2017)
- Olivier Gouret
- Thibault Andrieu (inscrit le 6 décembre 2017)
- Morgane Bignon
- Arnaud Etterlen
- Guillaume Le Gaillard
- Axelle Pasquier (inscrite le 6 décembre 2017)

Frédéric Montagnat mettra à jour les listes des inscrits et la base de données Galette. (Màj) : Fait)

6.6 Forum des associations 2018

Pour le forum des associations 2018, nous ouvrirons les inscriptions le jour du forum.

Pour cette année, prévoir des t-shirts ainsi que des posters plus grands.

6.7 Mise à disposition d'informations sur le site internet

Nous créerons sur le site WordPress une page accessible par les membres de l'association contenant les fiches d'inscriptions ainsi que les statuts de l'association.

Note : Corriger la fiche d'inscription suite aux commentaires de Frédéric Montagnat. (Màj) : Fait)

6.8 Achat de matériel

Achat de tréteaux et de nappes de jeu pour la salle 5 une fois l'armoire en salle 5 récupérée.

7. Statuts à modifier (Déjà voté)

- Plus d'obligation pour les membres du bureau d'être Asniérois.
- Nécessité d'être âgé(e) de 16 ans ou plus pour adhérer à l'association

Sylvain Laroche doit faire le point sur les modifications déjà votées.